



Chasse-sur-Rhône,
Le 27 mars 2023

Nos réf. : AB/MG – 1B5

Objet : arrêté de numérotage

ARRETE n° 012/2023

Le Maire de CHASSE SUR RHONE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2213-28.
- Vu le permis de construire n° 038 087 21 10027, accordé le 08 mars 2022 à la Monsieur BALCAN Dragos
- Vu la DAACT reçu en date du 22 mars 2023.

ARRETE

ARTICLE 1er :

L'unité foncière cadastrée AD n°428 est numérotée comme suit :

- Terrain à bâtir : 130 allée des BUIS

ARTICLE 2 :

Ampliation du présent arrêté sera transmis :

- Aux propriétaires,
- Aux concessionnaires : SUEZ, La POSTE-Service distribution de courrier, le centre Opérationnel de l'adresse, ENEDIS, ORANGE, SDIS,
- Au service du cadastre.

Fait à Chasse-sur-Rhône, le 27 Mars 2023

L'adjointe à l'urbanisme

Aicha GACEM

